

*Hugo Sigouin-Plasse, Avocat  
Chef de service  
Réglementation et réclamations  
Ligne directe : (514) 598-3767  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [hsigouin-plasse@gazmetro.com](mailto:hsigouin-plasse@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

## **PAR SDE ET PAR MESSAGER**

Le 8 juillet 2016

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : 3<sup>e</sup> Demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016**  
**Notre dossier : 312-00780**  
**Dossier Régie : R-3970-2016**

---

Chère consœur,

Nous vous transmettons les réponses de Gaz Métro aux Demandes de renseignements n<sup>o</sup> 1 et 2 de la Régie et de la FCEI et aux Demandes de renseignements n<sup>o</sup> 1 de l'ACIG, du GRAME, du GRAME-ROEÉ, d'OC, du ROEÉ, de SÉ-AQLPA, de Summitt Energy et de l'UMQ soit les pièces Gaz Métro-14, Documents 1 à 12.

Gaz Métro dépose aussi une version révisée de l'annexe 2 de la pièce B-0017, Gaz Métro-8, Document 19, de la pièce B-0020, Gaz Métro-9, Document 1 et de la pièce B-0081, Gaz Métro-11, Document 7.

Nous vous prions de noter que les informations et documents suivants sont déposés **sous pli confidentiel** :

- les informations caviardées apparaissant à l'annexe 2 de la pièce Gaz Métro-14, Document 1;
- les informations caviardées apparaissant à la réponse à la demande 11.2 de la pièce Gaz Métro-14, Document 1;
- l'annexe 6 de la pièce Gaz Métro-14, Document 1;

- la pièce Gaz Métro-14, Document 2;
- l'annexe 3 de la pièce Gaz Métro-14, Document 4;
- l'annexe 4 de la pièce Gaz Métro-14, Document 4;
- la pièce Gaz Métro 14, Document 5
- l'annexe 1 de la pièce Gaz Métro-14, Document 8.

Quant à la confidentialité recherchée à l'égard des réponses contenues aux pièces Gaz Métro-14, Documents 2 et 5, Gaz Métro réitère les motifs invoqués aux affidavits datés du 29 avril 2016 de Messieurs Vincent Pouliot (B-0004) et Mathieu Guay (B-0005) afin de justifier l'émission d'une ordonnance de confidentialité.

Quant à la confidentialité recherchée à l'égard des autres documents ou informations ci-haut énumérés, nous joignons à la présente les affidavits de madame Valérie Sapin et de monsieur Vincent Regnault énonçant les motifs afin de justifier l'émission d'une ordonnance de confidentialité.

Finalement, nous vous transmettons l'original et quatorze exemplaires de la 3<sup>e</sup> demande réamendée, laquelle intègre les nouvelles conclusions recherchées relatives à la confidentialité des pièces déposées ce jour.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Hugo Sigouin-Plasse*

Hugo Sigouin-Plasse  
HSP/mb

p.j.